PRÉPA « TALENTS» : CONCOURS DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MINEFI)

Depuis la rentrée 2021, les prépas Talents du service public proposent un accompagnement d'excellence à destination des étudiant·e·s les plus modestes qui aspirent à servir l'intérêt général, qu'ils ou elles soient dans les quartiers, dans la périphérie des villes ou dans nos campagnes. La sélection prend en compte les conditions de ressources et le mérite, sur la base d'un dossier et d'un entretien tenant compte du parcours des candidat·e·s, de leurs aptitudes, de leur motivation et de leur potentiel.

Un dispositif pensé pour maximiser vos chances de réussite :

- soutien financier à travers la bourse Prépa Talents (5 000 €),
- tutorat renforcé par des fonctionnaires et hauts fonctionnaires,
- accompagnement pédagogique approfondi à travers des enseignements académiques et professionnalisants,
- stages immersifs garantis en administrations
- solutions d'hébergement (partenariat avec le Crous),

Autant de raisons pour les étudiantes et étudiants boursiers d'intégrer notre Prépa Talents « Concours du Ministère de l'économie et des finances », adossée au CPAG à Tarbes.

INFOS CLÉS

Niveau(x) de recrutement

- Bac +3

Public ciblé:
Les bénéficiaires de la Prépa Talents sont des étudiants ou demandeurs d'emploi.

COÛT DE LA FORMATION

Gratuit

PROGRAMME

Ce module comprend :

- Préparation à l'épreuve de note à partir d'un dossier documentaire
- Droit public
- Questions européennes
- Coaching personnalisé
- Langues (Espagnol et Anglais)

Des enseignements spécifiques, en fonction des effectifs et des options choisies par les candidats :

- Droit civil et procédure civile
- Droit pénal
- Analyse économique
- Droit des affaires
- Insititution droit et politique communautaire
- Econométrie et statistiques
- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Mathématiques
- Gestion comptable et analyse financière
- Gestion et administration des entreprises
- Géographie économique et humaine

Les cours sont majoritairement assurés en présentiel, certains cours peuvent être assurés à distance.

Entrainements réguliers aux épreuves écrites et orales des concours.

Stages immersifs dans des services de l'administration territoriale de l'Etat (DDFIP) dans le département des Hautes-Pyrénées.